



L'an deux mille huit, le vingt cinq juin à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt trois mai deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
 Membres titulaires présents ou représentés: 29
 Pouvoirs : 13
 Quorum atteint
 Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents(es)

Paul ARNOUX,
 André AUBERIC,
 Gérard AZIBI,
 Marcel BAGARD,
 Sébastien BERNARD suppléant,
 Jean-Marie BERTRAND,
 Marc BONNARD,
 Jean-Pierre BUIX,

Claire CHASTAN,
 Sylvain CHASTAN suppléant,
 Pierre DALSTEIN suppléant,
 Michèle EYBALIN,
 André FELIX suppléant,
 Laurent HARO suppléant,
 Valéry LIOTAUD,
 Nadia MACIPE suppléante,

Jean-Jacques MONPEYSSSEN,
 Patricia MORHET-RICHAUD,
 Christine NIVOU,
 Jean-Louis PELLOUX suppléant,
 Hervé RASCLARD,
 Michel TACHE,
 Eliane TERRAS suppléante,
 Catherine VESPIER

Pouvoirs :

Bruno LAGIER à Jean-Pierre BUIX, Christian BARTHEYE à Jean-Marie BERTRAND, Claude REYNARD à Catherine VESPIER, Anne-Marie GROS à Christine NIVOU, Marianne ORY à Michèle EYBALIN, Pierre COMBES à Paul ARNOUX, Pierre ETIENNE à Sébastien BERNARD suppléant, Dominique GUEYTTE à Nadia MACIPE suppléante, Marie BOUCHEZ à Gérard AZIBI, Jean BESSON à Marc BONNARD, Olivier CADIER à Claire CHASTAN, Nicolas ROSIN à André FELIX suppléant, Albert ROSSET à Hervé RASCLARD

Excusés(es)

Eric ARNOU, Patricia BRUNEL-MAILLET, Thierry CORNILLET, Michel GREGOIRE, Jean-Louis REY

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, la C.A.O. doit se composer, outre le Président, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Hervé RASCLARD propose la liste de titulaires suivante :

Jean-Marie BERTRAND
 Jean-Pierre BUIX,
 André FELIX
 Nadia MACIPE
 Jean-Louis REY

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, la liste des titulaires de la C.A.O. est élue.

Puis Hervé RASCLARD propose une liste de suppléants :

Christian BARTHEYE
 Marc BONNARD
 Claire CHASTAN
 Jean-Jacques MONPEYSSSEN
 Catherine VESPIER

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, la liste des suppléants de la C.A.O. est élue.

Pour extrait certifié conforme
 Aux jours et an susdits

Le Président
 Hervé RASCLARD